

Compte rendu de la réunion des RP du 11 février 2021

Présents pour les RP : Laurence Collet, Pierre-Olivier Casabianca, Jean-Bernard Vitiello et Pascal Martin.

Présents pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Anne de Geoffroy, Béatrice Nivois, Séverine Achard, Karine Bellifa.

PREAMBULE DE SAMUEL PELTIER :

"Notre instance se déroule dans un contexte particulier de grève et je le regrette. J'avais entendu l'inquiétude des salariés d'Antibes, j'ai fait des propositions honnêtes et sérieuses que j'ai communiquées : Dégel de trois postes, dans l'année, deux postes de rédacteur, un poste de JRI pour cet été (note des RP : lors de la réunion RP de Juillet, notre ancienne directrice régionale, Isabelle Staes nous avait annoncé qu'elle avait demandé que les 4 postes de rédacteurs d'Antibes soient remplacés) et un poste de monteur (poste qui était prévu depuis septembre, note des RP)

Le directeur rappelle qu'il souhaitait également mettre des renforts dès la semaine du 15 février avec quatre jours de contrats pour un journaliste CDD et quatre jours de vidéo de nature à soulager la fabrication du 18h30 en Côte d'Azur.

Le directeur rappelle que le protocole de sortie de grève du 31 janvier prévoit des discussions qui sont toujours prévues, et ajoute : « Pour moi elles sont suspendues par la grève ». Suspendues également les négociations pour sortir de la grève débutée le mardi 9 mars. Le directeur explique qu'il « ne négocie pas durant un mouvement social ».

Les RP regrettent que le nouveau directeur ne respecte pas le protocole de sortie de grève et qu'il soit si peu respectueux du dialogue social, contrairement à ce qu'il avait affirmé lors de sa prise de fonction.

Les RP regrettent également la position de la direction qui ne veut pas de réunion tant qu'il y a un préavis et appellent clairement à la reprise des discussions en estimant par exemple qu'il y a des solutions d'organisations à trouver. Une équipe de reportage pourrait, par exemple, tourner un sujet pour ce 18 h 30 afin d'avoir des images fraîches.

La direction se félicite des audiences du 18h30 de la semaine dernière. Elles étaient de 13,4% soit 205.000 téléspectateurs contre 171.000 téléspectateurs lorsque c'était "Question pour un champion".

Les RP rappellent à la direction que les bonnes audiences ne sont pas toujours suffisantes pour affirmer qu'un programme est d'une qualité satisfaisante. Le directeur nous rejoint sur ce point-là.

Précision sur les audiences : Après la réunion, nous avons appris que les audiences sont mesurées pour la tranche 18h30-19h00, elles comprennent donc l'audience des locales et pas seulement celles du 18h30!

POINTS RP

ECLAIRAGISTE

La direction explique que l'éclairagiste d'Antibes est intervenu sur la mise en place de la lumière au niveau de l'écran tactile à Marseille et à Antibes. Il recevra donc bien une prime de mise en lumière. Les éléments variables de rémunérations sont reversés le mois prochain, précise Marilyne Camacho.

Les RP soulignent que l'éclairagiste fait un travail de chef de plateau dans les faits et est toujours au niveau 4, ce qui est une exception au niveau des PTA (quasiment toute la station est en 5S)

La direction explique que les fonctions occupées par un chef de plateau correspondent surtout à des productions d'émissions ou de séries et qu'il ne peut donc pas en bénéficier.

Les RP demandent tout de même de reconnaître toutes les tâches occupées par cet éclairagiste, qui n'hésite pas à s'investir pour épauler les OPS, accueillir les invités, donner un coup de main aux scriptes, désinfecter le plateau...

Les RP précisent qu'une évolution serait une reconnaissance de son travail. Marilyne Camacho et Samuel Peltier disent qu'ils ne sont pas opposés à l'évolution de la classification de ce salarié, mais attendent la nouvelle cheffe de centre. C'est elle qui pourrait prendre la décision, d'après la direction.

ERGONOME

Où en est-on pour la locale de Nice et le service documentation ?

Pour rappel, il n'y a qu'une seule ergonome à France Télévisions. D'après la direction, « l'ergonome a été relancée ». « Elle est débordée à cause du contexte sanitaire » explique Marilyne Camacho.

Les RP souhaitent que les choses avancent rapidement. Pour rappel, elle doit réaménager les locaux de la locale de Nice. La demande lui a été faite en juin dernier et depuis, rien n'a bougé.

Elle doit également s'occuper des locaux du service documentation et le dossier ne lui a pas encore été transmis.

Les RP ne se satisfont pas de ces réponses et rappellent à Marilyne Camacho qu'elle nous avait proposé de saisir les services de santé au travail pour qu'ils fassent le travail.

Une solution que, désormais, Marilyne Camacho refuse d'étudier.

DEMENAGEMENT

Est-il exact que le projet de déménagement se négocie à nouveau avec la mairie de Nice pour construire un bâtiment de 13 millions d'euros sur la Victorine ?

Le directeur explique que la présidente de France télévisions a décidé de relocaliser le site de France 3, et souhaite désormais implanter France 3 Côte d'Azur à Nice, à la Victorine. Samuel Peltier explique que « le conseil municipal de Nice a fait en décembre un appel d'offre pour des constructions sur ce site. France télévisions va répondre à l'appel d'offre, sûrement au printemps. »

Les RP expliquent que tout est joué d'avance. Le site est classé par l'Etat et ne peut accueillir aucun autre bâtiment immobilier qu'un bâtiment lié à audiovisuel. C'est donc une belle aubaine pour la mairie que France Télévisions réponde à cet appel d'offre.

La direction précise que s'il y a un déménagement, il ne se fera pas avant 2024 ou 2025.

Les RP déplorent que les élus de la CASA qui ont contesté ce départ de France 3 directement auprès de la présidence de FTV n'aient pas reçu de réponse. Le député de la circonscription n'a pas non plus reçu de réponse.

Les RP rappellent que dans tout le processus, jusqu'ici, les salariés ont découvert ce qui se passait par des informateurs de terrain, et non par la direction de l'immobilier. Celle-ci avait pourtant assuré travailler en toute transparence.

La direction régionale assure qu'il informera les RP des suites de ce dossier.

PRIMES EXCEPTIONNELLES : Des salariés ont été oubliés.

Pourquoi, comme à Marseille, aucun monteur d'Antibes n'a reçu de prime exceptionnelle ? N'êtes-vous pas satisfaits de leur travail ?

La direction explique que ce sont les chefs de service qui ont choisi d'attribuer les primes aux salariés. « Dans beaucoup d'antennes, les monteurs n'ont pas reçu de primes » ajoute Marilyne Camacho avant de préciser que : « durant le 1^{er} confinement, les JT étaient en grande région, donc les monteurs avaient moins de travail ».

Une réponse qui scandalise les RP, qui rappellent à Marilyne Camacho que les monteurs n'ont pas eu moins de travail durant le 1^{er} confinement, c'est très mal connaître leur travail, et que les monteurs qui étaient sur site étaient exposés au virus tous les jours.

Certains monteurs de France 3 Côte d'Azur ont écrit à la direction pour exprimer leur mécontentement et leur incompréhension sur le fait qu'ils n'aient pas reçu de primes exceptionnelles alors qu'ils étaient présents depuis le début du confinement.

Pour l'instant le courrier n'a pas été traité explique Marilyne Camacho et rajoute « en sachant qu'un chef de centre va arriver. J'ai reçu le mail il y a une semaine. Je ne peux pas traiter un sujet pareil si rapidement en ce moment car on est en télétravail, en plus il y a la grève à gérer. Traiter ce sujet en 1 semaine, ce n'est pas sérieux ! » La direction va prendre le temps d'étudier cette demande et répondra aux intéressés. »

Les RP contestent fermement, les oublis, les disparités, et les inégalités dans l'attribution de cette prime exceptionnelle.

Certains salariés ont beaucoup travaillé durant la période Covid et les élections et leur engagement passe totalement inaperçu. C'est vraiment honteux !

Par ailleurs, la direction refuse de dire si tous les membres de l'encadrement ont reçu la prime. Les RP rappellent que les inégalités de l'attribution des primes sont une source de démotivation et de colère chez les salariés et que l'ambiance de travail est ainsi dégradée !

Les RP soulignent que dans tous les services, des salariés ont été oubliés, et que ce n'est pas normal. Il faut ré-étudier TOUS les cas !

SON : MIXAGE ET REGIE

Quand est prévu le remplacement du système de mixage ?

Quand est prévue l'intervention d'audiopole pour la console de régie son ?

Le système Fairlight arrive en fin de vie. Un nouveau matériel est en cours de déploiement et est en phase 2. On ne connaît pas plus précisément la date explique le directeur. Sur ce projet, il y aura un référent qui n'a pas été désigné ajoute Marilyne Camacho.

Ce changement n'impactera pas le mixage qui sera assuré de façon continue.

En ce qui concerne l'intervention d'audiopole au niveau de la console STUDER VISTA 8 de la régie, elle a été faite début Février, une carte défectueuse a été remplacée. Pour l'instant, la console n'a pas eu de bugs spécifiques.

DOCUMENTATION

A quand un planning sur 4 semaines modifié et rééquilibré en termes de taches toutes bien définies ?

Est-ce que les deux cdd de Marseille vont venir travailler à Antibes en attendant de recruter un nouveau CDD sur place ?

A 2 personnes par jour depuis seulement 2 jours de 18h30, le service voit ses demandes d'archives accroître considérablement ainsi que le travail d'analyse pour cette tranche, ce n'est pas tenable pour les salariés de ce service. Que prévoit la direction pour soulager ce service, déjà en surtension ?

Sur le planning à quatre semaines, la direction explique que le travail est en cours. Marilyne Camacho rappelle que le service de documentation a eu une réunion avec Marie-Laure Piron, documentaliste et chef de projet à FTV. « Nous attendions cette réunion avant de faire évoluer le planning des documentalistes » ajoute Marilyne Camacho, « Nous étudions également les propositions faites par la documentation elle-même. C'est compliqué avec ce service qui ne veut pas forcément faire des réunions de services. »

La direction ajoute que sur le planning, les tâches et les vacations seront bien définies.

La charge de travail

Pour rappel, l'une des tâches des documentalistes concerne l'analyse de nos émissions et de nos JT. Marie-Laure Piron a expliqué lors de la réunion que « pour évaluer le temps consacré à l'analyse, on peut multiplier le temps d'un programme par 5, donc pour un JT de 20 minutes il faut 1 heure 30 ».

Ceci est bien entendu une moyenne mais Marilyne Camacho essaye de minimiser ces chiffres pour cacher qu'il y a un problème dans le planning des salariés de ce service.

Actuellement, la personne d'analyse est programmée de 9h30 à 16h30 (moins 1h30 de pause) et pour analyser les JT du jour et la locale de Nice, il leur faut donc 5h30. A ceci, il faut ajouter que les docs doivent aussi analyser les EDR, Place Publique, DEP, JPBC... et maintenant le 18h30!

Les RP demandent donc à ce que les documentalistes d'Antibes soient logés à la même enseigne que ceux de Marseille et qu'ils aient donc une journée entière pour faire leur analyse.

La direction revient sur le 18h30 et rappelle « qu'il ne faut pas analyser cette nouvelle émission dans le détail. Cela fait partie des émissions à archiver pour référencement. »

Pour la direction, le 18h30 ne provoque pas de charge de travail en plus, ce que réfutent les RP.

Les remplacements

Pour les remplacements, Marilyne Camacho rappelle qu'un salarié de l'entreprise a été identifié pour exercer le métier ponctuellement. Il doit être formé.

Pour ce qui est des Cdd de Marseille, ils peuvent être sollicités s'il y a des besoins, mais la direction estime que le service documentation d'Antibes « n'a pas de retard dans l'archivage, c'est ce qu'a dit Marie-Laure Pirron lors de la réunion du 1^{er} février » ajoute Marilyne Camacho.

Enfin, la direction ajoute que le CDD historique travaillant pour France 3 Côte d'Azur n'aura pas de plafonnement cette année.

POSTES VACANTS

Le poste de rédacteur de la locale va passer au coca de 17 février et le poste de JRI au BRI sera au COCA en mars.

A la locale de Nice, une salariée fait un test durant 2 mois pour savoir si le poste d'assistante lui plaît. Au terme de ces deux mois, une décision sera prise explique notre RRH.

Si cette salariée souhaite prendre le poste d'assistante de locale, le devenir de son poste de scrite sera étudié explique Marilyne Camacho.

Les RP rappellent que nous sommes en sous-effectif de scriptes et que ce poste devra être mis en consultation très rapidement !

DROIT DE GREVE

La direction estime-t-elle avoir respecté le droit de grève en janvier en utilisant des marbres de grévistes ?

Oui répond la direction. Une décision de justice rendue en 2017 nous autorise à le faire.

En faisant des bobines avec très peu de sujets ?

Des bobines avec très peu de sujets, c'est selon la direction, respectueux du droit de grève.

En déclarant une émission PAT alors que deux techniciens étaient grévistes (Dimanche en politique) ?

Oui explique la direction.

La direction a-t-elle respecté les règles en demandant, un jour de grève, à un journaliste de CC1 de changer de fonction après sa prise de service ?

Pour la direction, ce changement de poste ne pose pas de problème.

Les RP rappellent que quand on est CC1, on ne doit pas changer de fonction le jour-même. Dans la convention collective, il est d'ailleurs écrit (Paragraphe 2.2.4.2) : « Ce dernier (le journaliste CC1, note des RP) peut, en conséquence, être planifié, au tableau de service, par journée, en tant que journaliste rédacteur ou journaliste reporter d'images dans le respect des exigences découlant de cette planification.

Pour les journalistes CC1, la direction doit donc respecter le planning envoyé le vendredi soir. Un journaliste CC1 ne peut pas commencer une conférence de rédaction comme rédacteur et la finir comme JRI, ou inversement.

Notre encadrement a demandé à une journaliste Cdd de mixer alors qu'elle n'était pas en contrat ce jour-là. Est-ce légal de faire travailler un salarié sans contrat ?

Cette journaliste n'a finalement pas mixé son sujet, pourquoi ? Un cadre a mixé à sa place, est-ce moralement acceptable ?

La direction explique que tous les salariés doivent avoir un contrat de travail et qu'ils n'allaient pas faire un contrat d'une journée à une journaliste CDD pour qu'elle puisse finir son mixage.

Les RP s'étonnent que l'encadrement ne connaisse pas le droit du travail. Les RP regrettent que le sujet ait été mixé par un cadre.

Le directeur explique que ce cadre a demandé à la journaliste CDD s'il pouvait poser sa voix à sa place afin de diffuser le sujet dans le JT de midi et que cette salariée a accepté.

Les RP expliquent que cette pratique doit cesser car ce n'est pas moral. Nous rappelons au directeur que cette journaliste est CDD et qu'elle ne pouvait pas dire non.

Notons enfin que le Directeur régional nous dit que pendant un mouvement de grève, les chefs de service doivent demander aux collaborateurs si ils sont grévistes ou non, ce n'est donc plus aux salariés de se déclarer gréviste à leur prise de service !

EDITORIAL : NON TRAITEMENT DU PROCES GOURDEL ET SOUS-TRAITEMENT DE LA JUSTICE, DES FAITS DIVERS ET DU SPORT

Quel est le sentiment du nouveau directeur régional, sur le fait qu'un JT ne traite pas les faits divers d'une région, et ne traite plus non plus les sports en actu ?

Le procès de ces assassins présumés d'Hervé Gourdel devait débuter le jeudi 4 février à Alger. Deux personnes de la rédaction s'étaient proposé d'y aller. Pourquoi le rédacteur en chef a-t-il refusé ?

La direction, une nouvelle fois, précise que l'éditorial ne relève pas de cette instance.

Donc, le directeur régional, ancien rédacteur en chef, ne se prononce pas sur le fait que notre rédacteur en chef ait décidé de ne pas traiter la majorité des faits divers dans notre journal régional, qu'il n'y ait pas de correspondant police justice dans la rédaction, et que les sports ne soient plus traités, à part avec des images extérieures.

La direction explique que les faits divers sont traités en priorité sur le Web. Lorsqu'il devient un fait de société, il est traité à l'antenne.

Les RP soulignent qu'il s'agit de choix budgétaires déguisés en choix éditoriaux.

La direction affirme que ce n'est pas le cas.

Pour Hervé Gourdel, il y avait des difficultés de sécurité sanitaire et de sécurité tout court, explique le directeur.

PLACE PUBLIQUE

Une journaliste cdd vient de tourner 5 fois (pour un produit de 7 minutes) place publique en 2 jours et demi.

Journalistiquement, pratiquement, la direction estime-t-elle que c'est possible ?

Ce n'est pas un modèle de fonctionnement reconnaît le directeur qui explique que c'est une exception : « on ne va pas faire 7 minutes chaque semaine. Un Place Publique c'est environ 5min30s ! »

EDITEUR WEB

Pourquoi Marseille possède 2 éditeurs web et Antibes qu'un seul ?

Les 3 éditeurs web travaillent tous sur le même site, en grande région explique Karine Bellifa : « L'idée c'est de faire une planification 7/7. Le weekend, l'éditeur web d'Antibes peut être sollicité pour travailler pour Marseille. »

Les RP expliquent que l'éditeur web d'Antibes n'est jamais remplacé. « Pendant ses vacances, son travail sera fait par un éditeur web à Marseille » assure Karine Bellifa.

BILAN ABSENTEISME

L'effet Covid a créé une courbe forte d'absentéisme en mars avril 2020. Lors de ces 2 mois, il y avait 24,5% de salariés absents, contre respectivement 7,3% et 5,2% l'année précédente.

Ces taux baissent fortement le reste de l'année. En octobre, ce taux était respectivement de 9,3% et 9,9%, contre 6% et 7,8% en 2019 pour ces mêmes mois.

L'absentéisme en PACA est le plus élevé des régions de France 3 explique Marilyne Camacho : « On est deux points au-dessus ».

Notre RRH explique que « ce taux élevé se retrouve dans toutes les entreprises du sud de la France car la moyenne d'âge y est plus élevée » et ajoute, sans rire, que « dans la région, il y a beaucoup de médecins généralistes, c'est donc plus facile de se faire faire des certificats médicaux ».

Les RP lui demandent si ça peut être à cause de l'ambiance ce travail et des risques psychosociaux qui frappent le BRI d'Antibes. Marilyne Camacho ne le sais pas : « on ne voit pas les RPS sur ces chiffres ».

Pourtant l'un des intérêts de ce bilan est bien d'analyser l'état psychologique des salariés. Malheureusement, les données fournies ne sont pas assez précises puisqu'il faudrait que l'on puisse avoir accès aux taux d'absences inférieures à 3

jours, comme l'explique le cabinet d'étude SECAFI sur son site Internet : « ce sont les absences de courte durée (2/3 jours) qui apparaissent comme l'un des principaux signaux d'alerte du malaise dans les conditions de travail. »

POINT DE KARINE BELLIFA SUR LES MISES A L'ANTENNE ET SUR LE WEB

Le 18h30, fait par Antibes, a remporté 13,4 % de part d'audiences en PACA alors que dans le reste du réseau, on est sur une moyenne de 9,4%.

On est bien partis sur le sport : Le 31 janvier, on a retransmis la Marseillaise avec des bonnes audiences.

Avec le VPTL et le Vmix, mercredi 10 février, on a retransmis le Handball féminin. Le 21 février le tour cycliste des AM et du Var sera retransmis à 14h35 le samedi et le dimanche. Ce sera retransmis sur l'antenne et sur Internet.

L'open 13 en tennis sera retransmis sur le linéaire pour les demi-finales le samedi. Pour la finale ce sera uniquement du web, car il y a l'arrivée de Paris Nice.

Nice-Bourg-en-Bresse en rugby dimanche 14 mars sera retransmis.

En juillet il y a le défi de Monte Cristo.

POINT DE BEATRICE NIVOIS SUR L'ANTENNE

Béatrice Nivois est revenue sur la non diffusion de l'EDR sur les inondations : il y aurait eu un problème de code à Paris, d'ailleurs, d'autres régions ont connu aussi ce problème. Paris réfléchit pour diffuser ultérieurement ce magazine pour un meilleur créneau (pour l'instant le 17 Février). De toute façon, on peut d'ores et déjà regarder l'EDR sur le site internet de France 3 PACA.

Nous mettons en place à la faveur d'une nouvelle case, la rediffusion à 9h15. Le lundi sera rediffusé DEP, le mardi sera rediffusé le documentaire du lundi soir, le mercredi les EDR, le jeudi Mediterraneo et la case du vendredi permettra de revoir : les Places publiques remontées en 26 minutes, Ici et maintenant, les Chroniques méditerranéennes ou Vaqui. Il pourra également y avoir des PAE.

Prochaine réunion des RP le 11 Mars.